

Cachet de la Mutuelle

# Demande de Cautionnement de Prêt Immobilier

Avis de la mutuelle : .....

Nom du gestionnaire : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Date d'envoi : ..... Signature :

## Etat civil du demandeur (adhérent mutualiste)

Nom marital : ..... Prénom : ..... Nom  
patronymique : .....

N° de téléphone domicile : ..... portable : .....  
Bureau : .....

N° d'inscription mutuelle : ..... E-mail : .....

Date de naissance : ..... Département de naissance : .....

## Etat civil du co-demandeur

Nom marital : ..... Prénom : ..... Nom  
patronymique : .....

N° de téléphone domicile : ..... portable : .....  
Bureau : .....

N° d'inscription mutuelle : ..... E-mail : .....

Date de naissance : ..... Département de naissance : .....

Adresse actuelle : .....

Etes-vous :  Propriétaire  Logé à titre gracieux  Locataire : Montant du loyer : ..... (joindre une  
quittance de loyer)

## Situation de famille

Demandeur	Co-demandeur
<input type="radio"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Communauté légale <input type="checkbox"/> Séparation de bien <input type="checkbox"/> Autre (préciser) .....	<input type="radio"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Communauté légale <input type="checkbox"/> Séparation de bien <input type="checkbox"/> Autre (préciser) .....
<input type="radio"/> Divorcé(e)	<input type="radio"/> Divorcé(e)
<input type="radio"/> Pacsé(e)	<input type="radio"/> Pacsé(e)
<input type="radio"/> Autre (préciser) .....	<input type="radio"/> Autre (préciser) .....

## Activité actuelle

Profession		
Employeur		
Date d'embauche		
Statut <i>Fournir le contrat de travail ou l'arrêté de nomination pour les fonctionnaires</i>	<input type="checkbox"/> Fonctionnaire titulaire/stagiaire <input type="checkbox"/> Contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales <input type="checkbox"/> Contrat à durée indéterminée (CDI) <input type="checkbox"/> Contrat à durée déterminée (CDD) <input type="checkbox"/> Profession libérale <input type="checkbox"/> Autre (préciser) .....	<input type="checkbox"/> Fonctionnaire titulaire/stagiaire <input type="checkbox"/> Contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales <input type="checkbox"/> Contrat à durée indéterminée (CDI) <input type="checkbox"/> Contrat à durée déterminée (CDD) <input type="checkbox"/> Profession libérale <input type="checkbox"/> Autre (préciser) .....

Nous vous alertons sur le fait que votre demande ne pourra être étudiée que si les pièces listées en page 4 de ce document sont fournies.

## Vos besoins : renseignements sur l'opération à cautionner

### Organisme prêteur (obligatoire)

Nom de l'organisme : .....

Adresse de l'agence : .....

.....

Nom du conseiller : ..... N° de téléphone : .....

N° de fax : .....

E-mail : .....

.....

Date prévisible d'occupation du bien objet du financement : .....

.....

Adresse : .....

.....

Date prévue pour la réalisation du ou des prêts sollicité(s) : .....

.....

Financement	Montant	Durée en mois	Charges mensuelles
Prêts à cautionner			
Prêt			
Prêt			

Prêt			
Prêt			
<b>Prêts non cautionnés entrant dans le financement (fournir les offres de prêts)</b>			
Prêt			
Prêt			
Prêt			
Prêt			
<b>Apport</b>			

<b>Assurances</b>	Quotité assurée du demandeur (1) (2) (3)	Quotité assurée du co-demandeur (1) (2) (3)
Assurance Décès, PTIA, Invalidité, Incapacité de travail totale		
Assurance Décès, PTIA en cas de prêts relais		
Assurance Perte d'emploi (4)	<input type="checkbox"/> Assurance souscrite <input type="checkbox"/> Assurance non souscrite	<input type="checkbox"/> Assurance souscrite <input type="checkbox"/> Assurance non souscrite

(1) Quotité : pourcentage du prêt couvert par l'assurance. L'emprunteur et le co-emprunteur doivent être assurés pour une quotité minimale totale les couvrant à hauteur de 100% du capital emprunté.

(2) Lorsque les revenus de l'un des co-emprunteurs représentent plus du double des revenus de l'autre co-emprunteur, la quotité d'assurance de l'emprunteur ayant le plus haut revenu doit être au minimum de 75% et celle du co-emprunteur au revenu le plus faible doit être de 25% minimum du capital emprunté.

(3) Le co-emprunteur dont les revenus ne sont pas nécessaires au respect des critères financiers, peut choisir de s'assurer pour les quotités de son choix.

(4) L'assurance perte d'emploi doit être souscrite pour prendre en compte vos revenus lorsque l'Adhérent ou le co-emprunteur, est âgé de moins de 60 ans, cotise à Pôle Emploi ou est susceptible de bénéficier de prestations équivalentes versées aux personnes relevant de l'article L5424-1 du Code du Travail

<b>Coût de votre opération</b>	
Prix d'achat (hors frais de notaire)	
Frais d'agence	
Coût des travaux	
<b>Prêt(s) à racheter</b>	
Montant du prêt à racheter N°1 :	Nom de l'organisme prêteur
Montant du prêt à racheter N°2 :	
Montant du prêt à racheter N°3 :	

<b>Objet du financement</b>	
<input type="checkbox"/> Terrain + construction	<input type="checkbox"/> Bien ancien ou neuf
<input type="checkbox"/> Construction	<input type="checkbox"/> Travaux
<input type="checkbox"/> Rachat de Soulte	<input type="checkbox"/> Rachat de prêt

<b>Destination de l'immeuble</b>	
<input type="checkbox"/> Résidence principale	<input type="checkbox"/> Résidence pour une personne à charge
<input type="checkbox"/> Résidence secondaire ou de retraite	<input type="checkbox"/> Résidence locative

## Ressources / Charges / Patrimoine

Personnes à charge			
Enfants à charges	Prénom Nom	Date de naissance	Précisions complémentaires
Autres personnes à charges (préciser)			

Prêts en cours (hors projet à financer)					
Objet	Montant	Durée	Echéance fin	Charges mensuelles	Capital restant

Autres charges (exemple pensions versées)		
Objet	Montant mensuel	Echéance fin

Ressources			
Revenus mensuels	Demandeur	Co-demandeur	Total
Salaire / BIC / BNC			
Revenus locatifs			
Pensions reçues			
Allocations familiales			

Patrimoine actuel		
Désignation		
Adresse		
Estimation		

## Description de la caution mutualiste

Il s'agit d'un engagement de caution solidaire délivré par MFPrécaution au profit d'établissements prêteurs pour garantir la défaillance de l'emprunteur en cours de remboursement de prêts immobiliers contractés par les adhérents des mutuelles.

Sont ainsi garantis les prêts d'un montant pouvant aller jusqu'à 900.000 euros sur une durée maximale de 30 ans.

La prime étant prise en charge par la mutuelle, contrairement aux cautions payantes disponibles sur le marché, la caution mutualiste proposée par MFPrécaution n'est pas facturée à l'adhérent. Cette caution évite les frais d'hypothèque et, en cas de revente du bien acquis, les frais de mainlevée de la garantie hypothécaire.

## Notre proposition

Compte tenu de vos besoins et des caractéristiques de votre opération, nous vous préconisons de demander la garantie de cautionnement décrite ci-dessus.

## Votre choix

Nous, soussignés le demandeur .....

Nous, soussignés le co-demandeur .....

Certifions exacts les renseignements fournis à l'organisme garant sur le présent document.

Reconnaissons avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information de la Convention d'Assurances Collectives de Cautionnement des Prêts Immobiliers.

Nous engageons, en garantie des prêts cautionnés par MFPrécaution au titre de la présente demande, en principal, intérêts et accessoires :

- à effectuer et hypothéquer au profit de l'organisme prêteur, à nos frais, à la première réquisition de MFPrécaution, en cas notamment de démission, radiation, exclusions, modifications des assurances présentées à l'appui de la demande de caution, défaillances contractuelles, l'immeuble, ci-dessus mentionné, objet du (des) prêt(s) cautionné(s).
- à ne pas inscrire de garantie sur l'immeuble ci-dessus mentionné, ni à l'aliéner à titre gratuit ou onéreux ou accorder de droits réels sur celui-ci sans l'accord préalable et écrit de MFPrécaution.

Nous nous engageons à ne pas modifier les contrats d'assurance souscrits à l'appui de la présente demande sans en informer par écrit MFPrécaution.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A ..... le .....

**Signature du demandeur**

**Signature du co-demandeur**

### **Confidentialité des données personnelles**

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par l'Union mutualiste MFPrécaution dans un fichier informatisé destiné à la gestion et au suivi de votre dossier de cautionnement en cas d'accord sur celui-ci. Elles seront conservées 10 ans suivant la fin du cautionnement lorsque cette garantie a été accordée, ou 5 ans après un refus. Les destinataires des informations sont les services de gestion habilités de l'Union mutualiste MFPrécaution. Conformément à la loi « informatique et libertés », et au RGPD vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition ou de rectification des données vous concernant en contactant l'Union par courrier postal à l'adresse suivante :*

## Liste des documents à fournir impérativement pour la constitution d'un dossier de caution

### Documents administratifs

- La présente demande de cautionnement de prêt immobilier complétée, signée et visée par la Mutuelle. Cette pièce n'est pas nécessaire en cas de dossier dématérialisé (extranet)
- Prêt Long terme amortissable : Pour chaque emprunteur fournir l'attestation de demande de souscription d'une assurance emprunteur (ou la décision de l'assureur) couvrant les risques décès, incapacité de travail et invalidité et indiquant la quotité d'assurance par prêt Prêt relais : Pour chaque emprunteur fournir l'attestation de demande de souscription d'une assurance emprunteur (ou la décision de l'assureur) couvrant les risques décès, incapacité de travail et invalidité et indiquant la quotité d'assurance par prêt Pour l'emprunteur en contrat de travail à durée indéterminée ou pour l'agent contractuel de droit public pouvant justifier de contrats successifs pendant une durée au moins égale à 3 années auprès d'un unique employeur et justifiant sur le même emploi d'un renouvellement permettant d'atteindre au moins 6 années de contrats cumulés, fournir l'attestation de demande de souscription d'une assurance perte d'emploi ( ou la décision de l'assureur)
- Contrat de travail pour les salariés ;; contrats de travail successifs pour les agents contractuels de la Fonction Publique.
- Pour les fonctionnaires mis à disposition ou en disponibilité, fournir l'arrêté de mise à disposition ou de disponibilité, ainsi que les trois derniers bulletins de salaires avant cette mise à disposition ou cette mise en disponibilité.

### Plan de financement

- Demande de prêt, offre de prêt ou attestation de la banque précisant l'adresse de la banque, l'adresse du bien financé, l'objet du financement (acquisition, travaux, construction, etc...) et pour chaque prêt : montant du prêt, nombre d'échéances (différé d'amortissement compris) taux d'intérêts, montant des échéances, type de prêts.
- Offre de prêt (ou accord de principe précisant les garanties) des crédits complémentaires. Justificatif de l'apport personnel (les fonds doivent être disponibles sur un compte appartenant à l'un des emprunteurs).
- 3 derniers bulletins de salaire de l'emprunteur et du co-emprunteur.
- Bilans et avis d'imposition des trois dernières années si commerçant(s), artisan(s), profession(s) libérale(s), auto-entrepreneur(s)...
- Avis d'imposition sur le revenu de l'emprunteur et du co-emprunteur.
- Relevés de compte courant des trois derniers mois de l'emprunteur et du co-emprunteur.
- Justificatif de pension(s) alimentaire(s) (jugement de divorce).
- Justificatifs des autres revenus éventuels,

### Charges

- Quittance de loyer.
- Jugement de divorce justifiant des pensions versées.
- Tableau d'amortissement des prêts en cours.
- Copie des offres de prêts pour les crédits immobiliers en cours sur le bien objet de la caution.
- Justificatif bancaire de fin de prêt ou de remboursement anticipé pour les crédits dont les mensualités apparaissent sur les relevés de compte mais terminés au jour du dépôt du dossier.

## Autres pièces à fournir selon le type d'opération

### Achat d'un bien ancien ou neuf

- Attestation notariée d'acquisition, compromis de vente ou contrat de réservation (copie complète) précisant : nom et prénom de chacun des acquéreurs, désignation du bien, prix et commission d'agence éventuelle.

### **Rachat de prêt**

- Relevé hypothécaire datant de moins de trois mois et titre de propriété (attestation notariée).
- Tableau d'amortissement et offre de prêt des crédits à racheter ou attestation de la banque.

### **Travaux d'amélioration**

- Devis des travaux
- Titre de propriété ou attestation notariée (pour les donations, copie intégrale de l'acte ou projet d'acte).
- Relevé hypothécaire datant de moins de trois mois quand le bien est déjà la propriété de l'emprunteur et/ou du co-emprunteur.

### **Construction ou extension d'un immeuble bâtis**

- **Titre de propriété ou attestation notariée (pour les donations, copie intégrale de l'acte ou projet d'acte).**
- **Relevé hypothécaire datant de moins de trois mois quand le bien est déjà la propriété de l'emprunteur et/ou du co-emprunteur.**
- **Devis des travaux**
- **Permis de construire**
- **Contrat d'architecte ou d'assistance Maître d'ouvrage**

### **Achat avec revente d'un bien**

- Avis de valeur du bien objet du prêt relais.
- Attestation du notaire par laquelle il déclare être autorisé à rembourser les éventuels prêts en cours sur le bien et le crédit relais avec le prix de vente.
- Compromis de vente ou mandat de vente du bien, objet de la transaction et tableaux d'amortissement des éventuels prêts en cours sur ce bien.

### **Rachat de soulte**

- Relevé hypothécaire datant de moins de trois mois et titre de propriété (attestation notariée).
- Acte de partage notarié ou projet de partage.

**MFPrécaution se réserve le droit de demander toutes autres pièces justificatives qui seraient nécessaires à l'étude de la demande.**

## **Réclamation, Médiation et autres informations**

### **Réclamation sur les demandes de caution**

Pour toute réclamation relative à la décision de MFPrécaution de refuser son cautionnement, l'adhérent mutualiste peut s'adresser :

- à sa mutuelle,
- à MFPrécaution par courrier à l'adresse suivante : MFPrécaution - Service Caution Réclamations 59/61 bis, rue Pernety, 75014 PARIS.

### **Demande de médiation**

En dernier recours, après avoir au préalable procédé à une contestation auprès du Service Caution, l'adhérent mutualiste peut avoir recours à la médiation mise en place par l'Union MFPrécaution auprès de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF).

Pour toute demande de médiation, il convient d'adresser un courrier à l'adresse suivante :

Monsieur Le Médiateur de la Mutualité Française  
Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)  
255, Rue de Vaugirard 75719 Paris Cedex 15  
Ou par saisine internet : [mediation@mutualite.fr](mailto:mediation@mutualite.fr)

## **Rémunérations**

Dans le cadre de la distribution de cette garantie de cautionnement, les intermédiaires ne perçoivent ni commission ni rémunération de la part de l'Union MFPrécaution.

Union Mutualiste MFPrécaution inscrite au SIREN sous le n° 508 400 629  
59/61 bis, rue Pernety, 75014 PARIS – 0820 539 431 - [www.mfprecaution.fr](http://www.mfprecaution.fr)